SASU RR109

SASU RR109

Annonce n°	2113
Type	Modification de société
Parution web	16/04/2026
Parution print	16/04/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260416.pdf)

AVIS DE MODIFICATION

Transformation de société — Changement de dénomination — Modification de l'objet social — Nomination de Directeur Général

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Ancienne dénomination : RR109

Nouvelle dénomination : K.M.D.

Ancienne forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)

Nouvelle forme : Société par Actions Simplifiée (SAS)

Capital social : 100 euros (inchangé)

Siège social : 18 Route des Badamiers, 97615 Dzaoudzi, Mayotte

R.C.S. : 953 903 416 R.C.S. Mamoudzou

Code APE : 6810Z (activités immobilières) — 6201Z (développement informatique)

OBJET DE LA MODIFICATION

Par décision de l'associé unique en date du **13 avril 2026**, il a été décidé :

1. Transformation de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) **RR109** en Société par Actions Simplifiée (SAS) à associés multiples ;

2. Changement de dénomination sociale : « RR109 » devient « **K.M.D.** » ;

3. Extension de l'objet social aux activités numériques et digitales (développement d'applications, sites web, marketing digital — APE 6201Z), en complément de l'activité immobilière existante (APE 6810Z) ;

4. Adoption de nouveaux statuts adaptés à la forme pluripersonnelle de la Société ;

5. Nomination de Monsieur **MOLINAS Kevin Simon Thierry**, né le 3 juin 1991 à Annemasse (74), demeurant Le Crêt N.37, 548 Rue du Pré de l'Étang, 01170 Gex, en qualité de **Directeur Général** de la SAS K.M.D., pour une durée illimitée.

DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Président : Monsieur RICHARD Cédric Ronan, né le 10 septembre 1977 à Nîmes (30), demeurant 18 Route des Badamiers, 97615 Dzaoudzi, Mayotte — durée illimitée.

Directeur Général : Monsieur MOLINAS Kevin Simon Thierry, né le 3 juin 1991 à Annemasse (74), demeurant Le Crêt N.37, 548 Rue du Pré de l'Étang, 01170 Gex — durée illimitée.

FORMALITÉS

La modification sera enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de **Mamoudzou** (Mayotte). Les formalités de publicité légale sont accomplies conformément aux dispositions des articles R. 123-154 et

suivants du Code de commerce. L'annonce doit être publiée dans un journal d'annonces légales habilité dans le **département 976 — Mayotte**.

Pour avis,

Le Président

Monsieur RICHARD Cédric Ronan

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.